

FORMULE 74A

DEMANDE D'HOMOLOGATION D'UN TESTAMENT

COUR DU BANC DE LA REINE

Centre de _____

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU(E) _____.

Je (Nous) soussigné(e)(s), _____, (profession[s]), du (de la) _____ de _____, au Manitoba, demande (demandons) par les présentes que l'homologation du testament du (de la) défunt(e) me (nous) soit accordée (ou la mention appropriée), sur la base des renseignements suivants :

1. Feu(e) _____, du (de la) _____ de _____, au Manitoba, est décédé(e) le _____, ayant dûment fait son testament le _____, lequel est authentifié par (ma/nos) signature(s).
2. Au moment de son décès, le (la) défunt(e) (choisir tous les énoncés qui s'appliquent) :
 - n'avait jamais été marié(e);
 - était marié(e) à _____ (nom) _____;
 - était divorcé(e) de _____ (nom) _____;
 - était veuf (veuve) de _____ (nom) _____.

(Remarque : Remplir le point 3 uniquement si la personne est décédée le 30 juin 2004 ou après cette date.)

3. Au moment de son décès, le (la) défunt(e) (lire la remarque qui suit le point 3, puis choisir tous les énoncés qui s'appliquent) :
 - n'avait jamais eu de conjoint(e) de fait;
 - vivait avec son (sa) conjoint(e) de fait, _____ (nom) _____;
 - était séparé(e) de son (sa) conjoint(e) de fait, _____ (nom) _____, mais leur union n'avait pas été dissoute;
 - avait vécu en union de fait avec _____ (nom) _____ et leur union avait été dissoute;
 - était le (la) conjoint(e) de fait survivant(e) de _____ (nom) _____.

REMARQUE : Pour l'application de la présente formule :

« **conjoint de fait** » S'entend de la personne qui, selon le cas :

a) avait fait enregistrer avec le défunt une union de fait en vertu de l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*;

b) a vécu dans une relation maritale avec le défunt sans avoir été mariée avec lui :

(i) soit pendant une période d'au moins trois ans,

(ii) soit pendant une période d'au moins un an, s'ils sont les parents d'un même enfant.

« **dissolution d'une union de fait** » S'entend, selon le cas :

a) lorsque l'union de fait a été enregistrée à l'État civil (en vertu de l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*), de la dissolution de cette union;

b) lorsque l'union de fait n'a pas été enregistrée à l'État civil, du fait, pour les conjoints de fait, d'avoir vécu séparés l'un de l'autre pendant une période d'au moins trois ans.

4. Le (La) défunt(e) avait 18 ans révolus au moment de la passation du testament et ne s'est pas marié(e) par la suite.
5. Je (Nous) soussigné(e)(s), _____, suis (sommes) l'exécuteur testamentaire (les exécuteurs testamentaires) désigné(e)(s) dans le testament, j'ai (nous avons) 18 ans révolus et ma (nos) résidence(s) ainsi que ma (nos) profession(s) sont correctement indiquées ci-dessus.
6. Je (Nous) n'ai (n'avons) pas renoncé à mon (notre) droit d'être exécuteur testamentaire (exécuteurs testamentaires).
7. Le (La) défunt(e) était, au moment de son décès, en possession de biens immeubles d'une valeur de _____ \$ et de biens meubles d'une valeur de _____ \$, ou pouvait faire valoir un droit sur ces biens, au sujet desquels des précisions véridiques sont indiquées dans l'inventaire ci-joint

FAIT le _____.

(signature)

JE CERTIFIE que je n'ai reçu aucune autre demande ni aucun autre avis de requête relativement aux biens du (de la) défunt(e), que je n'ai reçu aucune opposition à l'octroi des lettres d'homologation ou d'administration des biens du (de la) défunt(e) et qu'aucun testament du (de la) défunt(e) n'a été déposé à la Cour du Banc de la Reine.*

FAIT le _____.

registraire adjoint

DOSSIER

COUR DU BANC DE LA REINE
RELATIVEMENT À LA SUCCESSION
DE FEU(E) _____

DEMANDE D'HOMOLOGATION
JE DÉLIVRE LES LETTRES
D'HOMOLOGATION DEMANDÉES.

Date : _____

juge de la Cour du Banc de la Reine

Déposée le _____.

registraire adjoint

Déposée par :

Avocat :

N° de tél. :

* (Si une opposition a été déposée, veuillez attester qu'un avis à l'opposant a été déposé et signifié et qu'aucune action en homologation n'a été intentée dans les 30 jours suivant la signification.)